

CAHIER D'ACTEUR

DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC

PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES DEUX CÔTES

**PORT DE
DIEPPE**
SYNDICAT MIXTE

Syndicat Mixte du Port de Dieppe

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a été créé le 1^{er} janvier 2007 par la Région Haute-Normandie pour gérer le port et développer les activités transmanche, du commerce, de la pêche et de la plaisance.

4 collectivités participent au fonctionnement et à l'investissement proportionnellement à leur engagement initial :

- Région Haute-Normandie 73 %
- Département de Seine Maritime 15 %
- Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime 8 %
- Ville de Dieppe 4 %.

45 millions d'euros d'investissements sont programmés jusqu'en 2013.

COORDONNÉES

1, Quai Du Tonkin - Bp 40213

76201 Dieppe Cedex

Tél : 02 35 06 86 56

Fax : 02 35 84 86 93

Courriel : syndicatmixte@portdedieppe.fr

Site internet : www.portdedieppe.fr



PORT DE DIEPPE : L'ÉOLIEN A LE VENT EN POUPE !

Un service sur mesure

Depuis 2007, le Syndicat Mixte développe de manière équilibrée les quatre activités du port. Réorganisation et mise aux normes de sûreté du terminal transmanche, mise en service d'une grue mobile de 37 tonnes à 30 mètres et réfection des terre-pleins et des bâtiments pour le commerce, mise aux normes des installations pour le débarquement des produits de la mer et création d'une zone technique avec un élévateur à bateaux de 400 tonnes pour la pêche, transformation d'une ancienne cale sèche en port à sec pour la plaisance : le Syndicat Mixte investit pour l'avenir du port de Dieppe et met tout en œuvre pour développer le trafic maritime de marchandises et les trafics réguliers de fret et de voyageurs du Transmanche. Plus de 1 000 emplois sont directement liés à l'activité des entreprises installées sur le domaine maritime.

Proche des entreprises régionales, pour leurs approvisionnements et leurs exportations, le port de Dieppe offre des services sur mesure pour développer les trafics de niche. La nature des marchandises débarquées depuis trois ans génère une forte valeur ajoutée par des prestations de grutage de qualité. Une stratégie gagnante qui renforce le commerce maritime.

cndp

Commission particulière

du débat public

Projet de parc éolien

en mer des Deux Côtes



Un port énergétique

Bois, broyats de pneu, ferrailles, le port de Dieppe traite de nombreuses matières recyclables et assure depuis 3 ans le déchargement d'éoliennes. En 2009, 14 navires de pales, fûts et nacelles ont fait escale pour alimenter des chantiers régionaux. Les opérateurs Humann et Taconet, SDV Isamar, Promaritime bénéficient de la qualité de l'outillage et des infrastructures portuaires ainsi que du savoir-faire des agents du port de Dieppe. Le Port anticipe les nouveaux trafics liés aux grands projets d'investissements prévus dans la région – EPR, éolien en mer – pour faire de la région dieppoise un pôle d'excellence énergétique.

Parc éolien en mer des Deux Côtes : une chance pour Dieppe et la Haute-Normandie

Développer des projets éoliens en mer est un enjeu majeur pour que la France atteigne en temps voulu les objectifs fixés en matière de production d'énergie renouvelable. Il y a urgence. Alors que la décision de construire un réacteur EPR à Penly a été prise unilatéralement par l'Etat, la stratégie gouvernementale en matière de développement des énergies renouvelables, faite d'atermoiements et de renoncements, n'est pas aujourd'hui à la hauteur des objectifs affichés. Le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes relance la dynamique et peut faire de la Haute-Normandie une région exemplaire en matière de développement de l'éolien en mer. C'est une véritable opportunité pour le port de Dieppe, un puissant levier pour l'économie et l'emploi.

Le projet prévoit 140 éoliennes, 700 MW, (près de la moitié d'un réacteur EPR) pour un investissement de 1,8 milliard d'euros et générera des centaines d'emplois pour sa construction, l'exploitation et la maintenance. Il participera à la création d'une filière spécialisée dans les travaux maritimes.

La faible profondeur des fonds marins, la proximité d'un excellent réseau de transport d'électricité et l'infrastructure portuaire susceptible d'accueillir les navires spécialisés et de servitude avec leur équipage pour la construction et la maintenance des parcs font de Dieppe le port d'attache naturel de l'éolien en mer sur la côte d'Albâtre.

Faire du port une base logistique pour l'éolien marin inscrit pleinement Dieppe dans la dynamique régionale. C'est pour le Syndicat Mixte une opportunité historique de préserver et développer des emplois d'avenir et garantir au port une ressource pérenne – non délocalisable – sur plusieurs décennies.

Une base logistique de proximité pour l'éolien en mer

Des infrastructures adaptées dans le port extérieur

Le Port de Dieppe, situé idéalement sur la côte d'Albâtre pour optimiser les coûts des interventions sur le parc, est un atout majeur de l'offre régionale, une infrastructure indispensable pour assurer, aux côtés du Grand Port Maritime du Havre, la réussite du projet et favoriser le développement d'activités industrielles nouvelles. Le GIE Graves de Mer occupe actuellement 5 ha. La vocation partagée de ces terre-pleins associée à un linéaire de quais pouvant accueillir des colis lourds ou encombrants représente un atout indéniable dans la phase de construction du parc pour stocker en partie ou sur une période limitée les éléments acheminés par navire. L'étude d'agitation réalisée dans le port extérieur a mis en évidence les possibilités d'aménager le quai pour accroître la capacité d'accueil de nouveaux trafics.

Des espaces disponibles sur le port de commerce

Les terre-pleins et les bâtiments rénovés sur l'espace sécurisé du bassin de Paris sont adaptés pour stocker tous les types de matériel et accueillir l'ensemble des activités de maintenance. La zone économique de l'Agglomération Dieppe-Maritime Eurochannel constitue une base arrière de proximité idéale.

Une capacité d'accueil des bateaux de servitude dans l'avant port

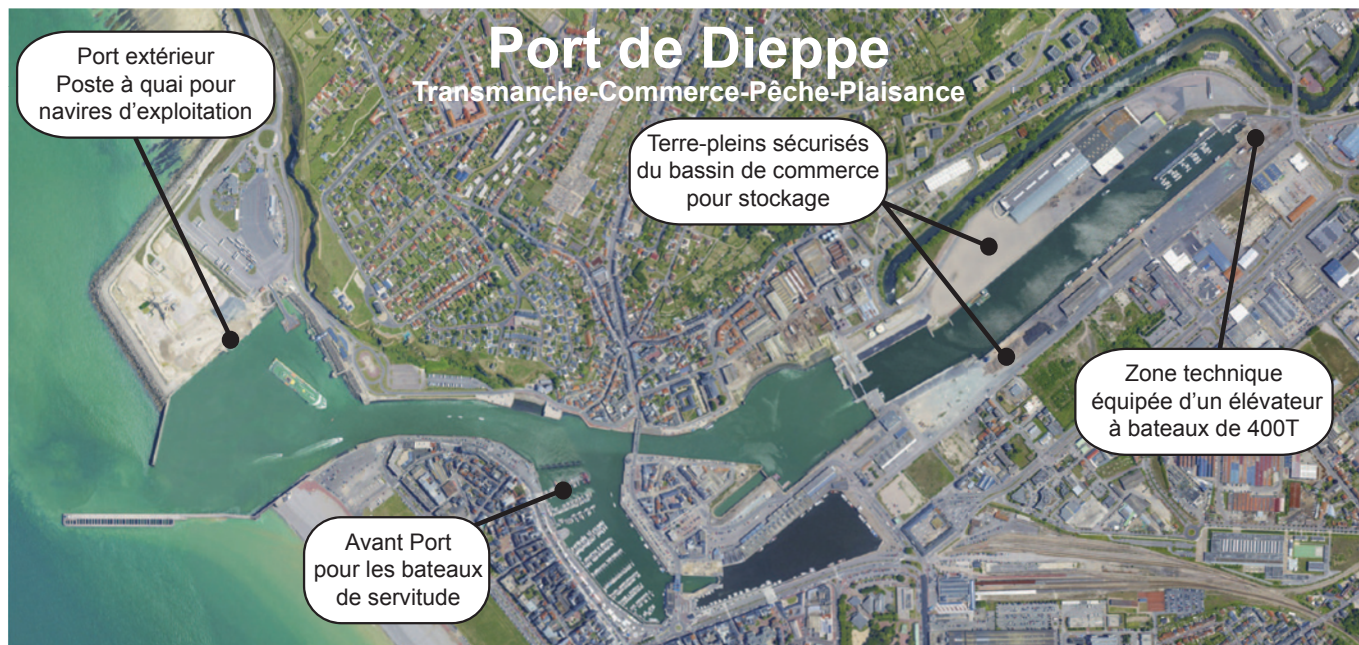
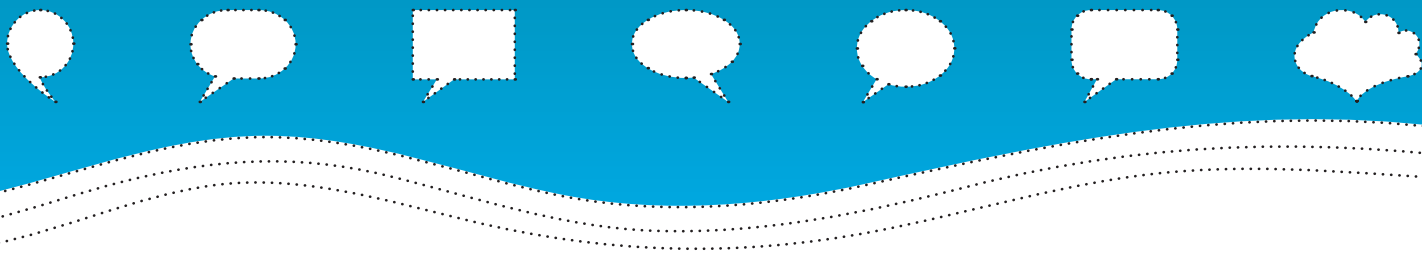
Dès 2011, le nouveau port à sec permettra de réserver dans la forme de radoub les emplacements nécessaires au stationnement dans l'avant port des bateaux assurant la maintenance des parcs éoliens.

Le savoir-faire des agents du Syndicat Mixte

115 agents se mobilisent pour faire de Dieppe un espace maritime reconnu et apprécié. Le port de Dieppe est spécialisé dans le déchargement d'éoliennes. Le professionnalisme des équipes de grutiers, la qualité du matériel et le nombre de bateaux manutentionnés pour des chantiers éoliens terrestres font de Dieppe le port de référence.

Une offre de services pour l'entretien de la flotte opérant sur les sites

La mise en service en 2010 d'un élévateur à bateaux de 400 tonnes sur la zone technique en amont du bassin de Paris garantit l'entretien des bateaux de servitude.



3 chantiers navals installés sur le port

Les entreprises Allais, MIM, Cap Fagnet, spécialisées dans la construction et la réparation navale, possèdent l'expérience et la ressource humaine adaptées aux besoins techniques des parcs éoliens en mer.

Des entreprises spécialisées dans les travaux maritimes

De nombreuses entreprises participant aux grands travaux du port de Dieppe ont les compétences techniques attendues pour ce nouveau chantier maritime : Ducrocq, MIM, Eiffage, Quille, Maum, ACG, Eurovia, Ouine TP, Thomas remorquage...

Une pépinière d'entreprises dédiée aux énergies renouvelables

Le parc environnemental d'activités de Gros Jacques, à Eu, consacré à la promotion des énergies renouvelables, offre tous les outils pour favoriser l'ingénierie locale, l'accueil des entreprises – Enertrag, Energieteam, Compagnie du Vent – et le développement sur le territoire de la filière éolienne.

Des « grappes » d'entreprises industrielles au service de l'emploi local

Plusieurs groupements d'entreprises, dont Dieppe Méca Energies, permettent déjà de valoriser les compétences associées des entreprises dans les domaines de l'énergie pour les grands travaux régionaux. Ils favorisent les actions utiles de formation et se mobilisent pour développer l'emploi localement.

La synergie avec le port de Newhaven

Le port de Newhaven se positionne sur les projets éoliens en mer en Grande Bretagne, ce qui ouvre des synergies avec le port de Dieppe et conforte la ligne transmanche.

L'engagement de la Région Haute-Normandie

Le transfert du port à la Région Haute-Normandie donne au Syndicat Mixte les moyens techniques et financiers d'un engagement dans la durée qui consolide le capital confiance vis-à-vis des entreprises et des investisseurs.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe garant du développement de l'éolien en mer et du respect de l'activité pêche

La pêche est le socle de l'identité maritime dieppoise avec une flotte de près de 80 navires sur le quartier Dieppe Le Tréport.

La création du parc éolien en mer des Deux Côtes accompagne la dynamique du Syndicat Mixte et doit permettre aux professionnels de la pêche de s'adapter aux nouvelles conditions d'exploitation de la mer, d'améliorer leurs conditions de travail et de disposer du fruit légitime de leur travail.

Il convient de déterminer les conditions d'exploitation sur la zone du parc éolien en concertation avec les professionnels de la pêche pour aménager les espaces de circulation et permettre aux navires de pêche de travailler en toute sécurité. Les espaces rendus impossibles à la navigation doivent d'un commun accord constituer des aires de renouvellement de la ressource halieutique, pour contribuer à l'enrichissement de la zone et garantir ainsi l'avenir des professionnels de la mer.

Il semble naturel que le promoteur du projet de parc éolien en mer, qui investit en faveur de la production d'énergie renouvelable, consacre une partie de ses moyens pour équiper la flotte de navires de pêche de moteurs de la nouvelle génération, moins consommateurs d'énergie afin de réduire les charges d'exploitation des professionnels.



Le port de Dieppe au service d'une énergie d'avenir



« La place de la France, grande nation maritime, dans l'éolien en mer et les énergies marines repose sur l'engagement des régions et un partenariat avec les ports dotés des meilleures infrastructures. Le port de Dieppe met en œuvre les moyens nécessaires pour relever ce défi du 21^{ème} siècle. Le Syndicat Mixte se mobilise pour accompagner la filière industrielle éolienne marine, créatrice de l'énergie et des emplois de demain. Avec l'implantation d'une centaine d'éoliennes en mer sur la côte d'Albâtre, le port de Dieppe s'engage pour l'avenir de la planète mais aussi pour notre région. C'est une opportunité historique de faire de notre territoire un pôle d'excellence énergétique. Ce projet générateur d'emplois qualifiés pour la construction et la maintenance des installations produira de l'électricité propre mais aussi 8 M € par an de redevance qui seront redistribués auprès des collectivités concernées et des professionnels de la pêche. C'est une chance qu'il faut saisir ! »

Alain Le Vern, président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe